

# Classement utilisé pour les cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » 2025-2026



|  |   |
|--|---|
| <b>Cégep de Baie-Comeau</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant un résultat inférieur à 70 % à l'épreuve d'écriture de français et ayant une moyenne générale ministérielle inférieure à 75 % sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » à leur première session d'études.</li> </ul>   |
| <b>Cégep Beauce-Appalaches</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant une moyenne ministérielle inférieure à 75% ou une moyenne pondérée en français au secteur des adultes inférieure à 70% sont inscrits au cours de mise à niveau en français jumelé au cours de français propre au programme.</li> </ul>   |
| <b>Cégep Garneau</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant un résultat inférieur à 68 % à l'épreuve d'écriture de français et ayant une moyenne générale ministérielle inférieure à 75 % sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement ».</li> <li>Les étudiants allophones qui n'ont pas de résultats du secondaire doivent réussir ce cours de renforcement en français. Ils seront inscrits dans un groupe spécial pour allophones.</li> </ul>                 |
| <b>Cégep de la Gaspésie et des Îles</b><br>Campus des Îles-de-la-Madeleine   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant 69 % et moins de moyenne en français écrit secondaire V et moins de 75 % de moyenne générale ministérielle.<br/>Étudiant(e) ayant entre 70 % et 79 % de moyenne en français écrit de secondaire V sont inscrits en 601-C84-GA.</li> </ul>  |
| <b>Cégep de la Gaspésie et des Îles</b><br>Campus de Gaspé<br>Campus de Carleton-sur-Mer<br>École des pêches et de l'aquaculture du Québec | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant 69 % et moins de moyenne en français écrit secondaire V et moins de 75 % de moyenne générale au secondaire ministérielle.</li> </ul>   |
| <b>Cégep La Pocatière</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants inscrits en 081.06 ayant une moyenne générale inférieure à 75% sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » dès la première session. Pour les autres étudiants, aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1re session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin. Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » est offert en 2e session.</li> </ul> |
| <b>Centre d'études collégiales du Témiscouata</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1<sup>re</sup> session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin.</li> </ul>   |
| <b>Cégep de Lévis</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 65% et ayant une moyenne générale inférieure à 75% sont inscrits au cours « Renforcement en français, langue d'enseignement ».</li> </ul>  |
| <b>Cégep Limoilou</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant une moyenne de 65% ou moins en français écriture de 4<sup>e</sup> secondaire et de 5<sup>e</sup> secondaire et une moyenne générale pondérée de 75% ou moins sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement ».</li> </ul>   |
| <b>Cégep de Matane</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant 65 % et moins de moyenne générale pondérée en français sont inscrits au cours « Renforcement en français ».</li> </ul>   |
| <b>Centre matapédien d'études collégiales</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 65% ou ayant une moyenne ministérielle inférieure à 75% sont inscrits au cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement », jumelé au cours « Écriture et littérature » (601-101-MQ). Le maintien dans le cours de renforcement est validé par un test diagnostique auquel l'étudiant est invité à se soumettre au début de la session.</li> </ul>                          |
| <b>Cégep de Rimouski</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant un résultat inférieur à 70% dans leur cours de français de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et ayant une moyenne générale inférieure à 75 %, sont inscrits au cours « Renforcement en français, langue d'enseignement ». Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement », est jumelé au cours « Communication ».</li> </ul>   |
| <b>Cégep de Rivière-du-Loup</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves qui échoueront au critère de maîtrise de la langue dans l'examen final de leur cours (601-FJX-RL) seront inscrits au cours Renforcement en français, langue d'enseignement à la session suivante, à moins que ce cours n'ait déjà été réussi.</li> </ul>  |
| <b>Cégep de Sainte-Foy</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants ayant une moyenne pondérée en français inférieure à 65% ou ayant moins que 65% dans leur cours de français de 5<sup>e</sup> secondaire sont inscrits au cours « Renforcement en français, langue d'enseignement ». Le maintien dans le cours de renforcement est validé par un test diagnostique auquel l'étudiant est invité à se soumettre avant le début de la session.</li> </ul>  |

|  |  |
|--|--|
| <b>Cégep de Sept-Îles</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étudiant qui débute ses études collégiales et dont la moyenne pondérée en français au secondaire est inférieure à 66 % ou qui a une moyenne générale au secondaire inférieure à 70 % est d'emblée inscrit à un cours de renforcement en français langue maternelle. Il sera soumis à un test diagnostique en français lors de la première période du cours.</li> </ul>  |
| <b>Cégep de Thetford</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1<sup>re</sup> session, mais ils pourraient bénéficier de mesures d'aide, au besoin. Le cours de « Renforcement en français, langue d'enseignement » pourrait être offert en 2<sup>e</sup> session.</li> </ul>   |
| <b>Victoriaville</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1<sup>re</sup> session.</li> </ul>   |
| <b>École nationale du meuble et de l'ébénisterie</b><br>Campus de Victoriaville    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun cours de mise à niveau n'est offert aux étudiants de 1<sup>re</sup> session.</li> </ul>   |
| <b>Institut maritime du Québec</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants qui échoueront au test diagnostique en français mené lors du processus d'inscription seront inscrits au cours Renforcement en français, langue d'enseignement, à moins d'avoir déjà réussi ce cours dans un autre collège.</li> <li>• Les étudiants qui échoueront au critère de maîtrise de la langue dans l'examen final de leur cours (601-101-MQ, 601-102-MQ ou 601-103-MQ) seront inscrits au cours Renforcement en français, langue d'enseignement à la session suivante, à moins que ce cours n'ait déjà été réussi.</li> <li>• Dans tous les cas, le cours Renforcement en français, langue d'enseignement est suivi en parallèle avec le cours de littérature prévu au cheminement régulier</li> </ul> |
| <b>Institut de technologie agroalimentaire du Québec</b><br>Campus de La Pocatière | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun cours de mise à niveau n'est offert, mais un support personnalisé est accordé par le Centre d'aide.</li> </ul>  |

L'information présentée est valide en date du 3 juin 2025.